



Méthodologie de l'IAM en abattoir - herbivores

Éléments de contexte :	<p>La formation fournit les outils permettant de mener à bien l'inspection avant l'abattage, ainsi que les suites à donner. L'examen des animaux permettra de repérer les animaux présentant des signes pathologiques et de faire un premier tri avant le contrôle par le vétérinaire officiel.</p> <p>Le contrôle d'identification constitue un élément majeur de la maîtrise de la traçabilité. Un module est consacré au contrôle des équidés.</p> <p>Une attention particulière est consacrée aux règles de protection animale, au cours du transport vers l'abattoir et en stabulation.</p>
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">- Apprendre la méthodologie harmonisée d'inspection ante mortem des herbivores (ruminants et équidés) et savoir faire la différence entre sain et pathologique.- Connaître les responsabilités respectives de l'opérateur et des services d'inspection.- Apprendre les règles de bien-être animal à faire respecter.
Public concerné :	Agents chargés du contrôle officiel ante mortem en abattoir d'herbivores (ruminants et équidés)
Contenu proposé :	<p>Notions de sémiologie ;</p> <ul style="list-style-type: none">- La méthodologie de l'IAM ;- La réglementation ;- Exercices pratiques en abattoir ;- La traçabilité de l'élevage à l'abattage ;- Informations sur la chaîne alimentaire ;- Les responsabilités des professionnels et des services d'inspection ;- La protection animale.
Intervenants :	Formateurs spécialisés de l'ONIRIS et des services déconcentrés.
Dates :	Du 04 au 07 avril 2022
Date limite d'inscription :	07 mars 2022
Durée :	3 jours
Lieu :	Rennes (35) organisé par l'Infoma
Nbre de participants maximum :	20
Responsable pédagogique :	Adel BEN YOUSSEF
Responsable administratif :	Sylvie RANNEAUD
Information :	Site Intranet : http://intranet.infoma.agri/ Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr formco.infoma@agriculture.gouv.fr
Frais d'inscription :	363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères
Code RenoIRH formation :	NINALS0008 – Session 2022-00001
Informations complémentaires	Prévoir des tenues adaptées pour le contrôle <i>ante mortem</i>.